



HAL
open science

Comment sensibiliser les élèves aux discriminations raciales ?

Olivier Savey

► **To cite this version:**

Olivier Savey. Comment sensibiliser les élèves aux discriminations raciales?. Education. 2020. dumas-03121084

HAL Id: dumas-03121084

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03121084>

Submitted on 26 Jan 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Année universitaire 2019-2020

**Diplôme universitaire *Métiers de l'enseignement, de l'éducation
et de la formation***

Mention *Premier degré*

Comment sensibiliser les élèves aux discriminations raciales ?

Présenté par

Olivier SAVEY

Écrit scientifique réflexif encadré par

Monsieur TONOLO Manuel

SOMMAIRE

Introduction	p.1
Partie 1 – Etat de l’art	p.2
1. L’EMC, pivot de l’éducation de la jeunesse ?	p.2
2. Le racisme, héritage d’un conditionnement par l’Histoire ?	p.5
3. L’apport des sciences sur la notion d’humanité	p.8
4. Une sociologie « racisante » ?	p.9
5. L’école créatrice de discriminations raciales ?	p.12
Partie 2 – Séquence sur discriminations raciales	p.14
1. Contours de la séquence	p.14
2. Enfance et préjugés	p.15
3. Présentation de la séquence	p.17
4. Analyse de la séquence	p.21
Discussion autour de la séquence et conclusion	p.27
Bibliographie	p.29
Annexe 1 - Travail interdisciplinaire	p.33
Annexe 2 - Compréhension du texte par les élèves recueillis sur le Paperboard	p.34
Annexe 3 - Pèle mêle sur la définition des discriminations raciales	p.35
Annexe 4 - Questionnaire sur Nikan le plumigène	p.37
Annexe 5 - Exemples d’affiches réalisées par les élèves	p.38
Annexe 6 - Affiche sur les discriminations par Ambre	p.40
Annexe 7 - Affiche sur les discriminations réalisée par Evan	p.40

Insultes racistes retentissant dans les stades de football, profanations de tombes juives telles sont les nouvelles diffusées largement sur nos écrans depuis quelques années. Le spectre du racisme, que nous pensions à jamais disparu, est toujours présent dans un monde connecté, dans lequel les enfants ont accès facilement à des informations largement relayées par les sources de toutes sortes. Ce constat doit nous interroger sur la question de la formation de nos jeunes citoyens au sein de notre école républicaine, sur la manière de les sensibiliser aux discriminations raciales.

Il est important, aujourd'hui, dans un monde où des nationalismes exacerbés font leur retour en Europe, de former nos enfants à vivre dans une société où la diversité est visible partout et dans laquelle elle se diffuse à toute vitesse par le biais d'internet et des réseaux sociaux.

Sensibiliser les élèves aux discriminations raciales a pour objectif premier de faire comprendre aux élèves que notre monde est pluriel et que l'ethnocentrisme est maintenant loin derrière nous. De fait, l'EMC apparaît comme étant la discipline la plus adaptée car son objectif est de former le futur citoyen.

La lutte contre le racisme a donc une place prépondérante dans l'éducation car, citons Zelda La Grange, « on ne naît pas raciste mais on le devient » ce qui sous-entend que le racisme se construit socialement et que nous pouvons donc le déconstruire. Dans notre société multiculturelle, la socialisation des enfants s'opère dans un espace de rencontre entre différentes cultures, il est donc primordial d'éduquer les élèves contre le racisme en s'appuyant sur les valeurs de la République et sur la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

L'objectif de notre travail est de sensibiliser les enfants aux discriminations raciales en réfléchissant à la manière de construire une séquence destinée à une classe de CM1/CM2. Dans cette optique, il est important de maîtriser de nombreux savoirs sur ce qu'est le racisme, à la fois dans ses dimensions historiques, scientifiques et sociales tout en étant prenant en compte les étapes de construction chez l'enfant afin de proposer une séquence adaptée à notre classe cible.

Partie 1 – Etat de l’art

1 - L’EMC, pivot de l’éducation de la jeunesse ?

Notre école, rendue gratuite et obligatoire par Jules Ferry en 1881 et 1882, garantissait l’égalité des chances pour tous et formait les futurs patriotes au lendemain de la guerre de 1870. Depuis, elle s’est donnée pour vocation de préparer les enfants à s’épanouir et trouver leur place dans la société en faisant naître en eux les sentiments de justice et de citoyenneté.

L’EMC est aujourd’hui présente partout, du primaire au lycée et elle n’est pas le monopole de l’historien car son enseignement est transdisciplinaire : cette discipline peut tout à fait être abordée en philosophie avec l’aide de dilemmes moraux, en arts plastiques avec la réalisation d’affiches par exemple ou en français avec l’étude d’œuvres touchant à certaines problématiques comme celle qui nous intéresse dans ce travail, les discriminations raciales.

L’intégration de l’éducation civique est récente dans notre histoire et c’est seulement depuis la révolution de 1789 que se pose la question de former le « citoyen ». Auparavant, l’école ne forme pas le citoyen car le pouvoir appartient à l’aristocratie qui « règne » sur un peuple obéissant.

Dès 1793, des lois sont votées afin de mettre en place cette éducation civique mais dans les faits, cette application est compliquée car les moyens manquent tout comme les enseignants qui sont majoritairement des religieux.

Par la suite, Napoléon va « instrumentaliser » cet enseignement afin de « former des citoyens attachés à leur religion, à leur prince, à leur patrie et à leur famille. » (décret du 17 mars 1808). Tout au long du XIX^{ème} siècle, cette tendance s’affirme avec l’instruction morale et religieuse.

L’année 1848 va marquer un tournant car est proclamé le suffrage universel masculin : tous les hommes peuvent voter mais n’ont pas reçu d’instruction civique. Hippolyte Carnot, alors ministre, va mettre en place, dans la précipitation, des manuels d’instruction civique pour former les citoyens.

En 1882 s’opère une révolution avec la mise en place des lois Ferry qui vont radicalement changer l’enseignement : ce dernier devient laïc et l’instruction morale et religieuse disparaît

au profit d'une éducation morale et civique. Les manuels évoluent, la religion sort de l'école. Cependant, il ne faut pas considérer cette « révolution » comme un acte anti-religieux mais plutôt comme l'expression d'un anti-cléricalisme républicain.

Mais ce changement doit être accompagné car se pose notamment la question de savoir dans quelle mesure l'enseignant peut intervenir sur une thématique aussi large et complexe que l'instruction civique, notamment vis-à-vis de la religion.

Jules Ferry adresse alors une lettre aux enseignants (1883) afin de conseiller les instituteurs quant à leur intervention, en leur donnant des exemples concrets. L'enseignement de cette discipline se met alors en place avec l'édition de manuels et celle d'un vocabulaire à définir.

Trois axes apparaissent comme étant importants :

- le devoir de payer l'impôt ;
- celui de participer aux élections ;
- le devoir militaire.

Il faut également bien avoir à l'esprit que ces manuels sont aussi rédigés dans le but de cultiver un esprit de revanche suite à la défaite de 1870. Par la suite, ils vont s'orienter vers l'idée du dialogue entre les peuples et la paix, surtout après 1919.

Mais revenons sur cette idée de revanche véhiculée par les manuels car elle ne va pas uniquement être limitée à la diffusion d'une idéologie mais trouver un champ d'application avec la mise en place des bataillons scolaires : en 1886, environ 44 000 élèves ont été formés à la marche au pas, au déplacement militaire et au maniement du fusil. A partir de 1890, cette idée va être abandonnée du fait des lourdes dépenses qu'elle engendre.

Pendant l'entre-deux-guerres, l'instruction civique va se limiter à l'étude des institutions françaises et à des leçons de morales données par l'instituteur en début de journée.

Le prochain tournant va s'opérer au lendemain de la seconde guerre mondiale avec le choc des consciences suite à la découverte de la Shoah et de l'utilisation de l'arme nucléaire. Il apparaît alors important d'inclure une instruction civique permettant à l'élève de s'initier au débat, de savoir lire un document au sein d'une réforme de l'école pour plus de justice et de démocratie.

Malgré ces efforts, il apparaît toujours compliqué d'enseigner cette discipline jugée moralisatrice et qui, très souvent sert à combler les trous dans les emplois du temps.

Les années 70, avec une société en pleine mutation, voit cet enseignement disparaître après la réforme de 1969 et la circulaire de 1977.

Mais c'est cette même mutation de la société qui va faire ressurgir l'éducation civique, entre l'explication d'un monde de plus en plus ouvert aux enfants, de la montée de l'abstention et des partis extrémistes et l'accroissement de la fracture sociale qui occasionne la montée des violences dans la société et au sein même de l'école. Il faut donc redonner des valeurs communes. C'est ce que va permettre la réforme Chevènement en 1985 puis celle initiée par François Bayrou en 1995 : l'élève est formé à être citoyen, à la connaissance des institutions françaises mais aussi à la connaissance du droit.

Comme nous pouvons le voir, l'éducation civique a toujours été une variable de la conjoncture à la fois politique et sociale, comme un remède.

Depuis la fin des années 80, début des années 90, l'un des objectifs de l'éducation civique est de permettre la socialisation de l'enfant puis, à partir des années 2000, de permettre à l'élève de cultiver son esprit critique par la pratique du débat dans un monde en perpétuelle évolution. Sur le terrain, dans les classes, les techniques utilisées pour enseigner se développent en utilisant la pédagogie coopérative (conseil de classe, quoi de neuf ? ...), des ouvrages de presse (revues de presse), le tutorat entre élèves afin de développer un esprit de solidarité, la pédagogie de projet et le débat.

Ce dernier est souvent une source de questionnement pour l'enseignant, à la fois dans son organisation que dans sa finalité. Ce dernier peut être pratiqué selon plusieurs orientations :

- débat de régulation qui permet la gestion des problèmes liés à la vie de la classe ;
- débat d'actualité qui s'appuie sur la lecture d'un article de presse par exemple ;
- dilemme moral qui permet de s'interroger sur des questions morales ;
- débat philosophique qui amène à faire réfléchir les élèves sur des questions philosophiques comme « qu'est ce qui est juste ? »

La leçon de morale utilisés jadis pour énoncer des préceptes est bien lointaine. L'élève évolue, grâce notamment à l'EMC, au sein d'un milieu éducatif qui l'amène à réfléchir, à se définir comme citoyen et à forger son esprit critique.

Les programmes de 2018 (Bulletin Officiel n°30 du 26 juillet 2018) expliquent que l'EMC « poursuit trois finalités qui sont intimement liées entre elles, celles de respecter autrui, d'acquérir et de partager les valeurs de la République et de construire une culture civique.

Les élèves doivent « adopter un comportement responsable envers eux-mêmes, envers autrui et envers l'environnement ». L'objectif est donc que les élèves respectent autrui et acceptent les différences (respect des différences, ne pas porter de jugements, intégrité de la personne,

tolérance, absence de discrimination) et par conséquent n'acceptent ni le racisme, ni le sexisme, ni la xénophobie, ni l'homophobie, ni le harcèlement, etc...

Mais l'École remplit-elle ce rôle ? Qu'en est-il depuis les années 60, période à laquelle les critiques sont nombreuses à son endroit et pendant laquelle apparaît le terme « discrimination » car notre vieille institution devenait créatrice d'inégalités.

Mais qu'est-ce que la discrimination ? Définissons en premier lieu ce terme : c'est un acte de traitement différencié d'une personne, d'un groupe de personnes qui n'est donc pas forcément sexiste, raciste ou autre. Il peut être inconscient ou bienveillant. L'objectif de la discrimination est de remettre une « minorité » dans le cadre de la norme dite majoritaire mais pas de remettre en question les représentations que nous avons de cette « minorité ».

Il apparaît donc important de chercher à identifier les représentations que les élèves ont de l'autre, de ses différences, sources d'incompréhension et de préjugés. L'EMC permet de répondre à ce besoin qui est de former des élèves conscients du monde qui les entoure et qui sont en mesure d'y agir de manière responsable.

2 - Le racisme, héritage d'un conditionnement par l'Histoire ?

Avant de nous intéresser aux origines du racisme et de ses enracinements profonds dans notre société, prenons quelques instants pour définir ce mot, souvent utilisé à tort.

Les mots « raciste » et « racisme » n'apparaissent dans le dictionnaire Larousse qu'en 1932. Cela veut-il dire qu'ils ne sont pas utilisés avant ? Non, bien au contraire ? Si nous regardons du côté de l'étymologie, selon le CNRTL, le terme « race », écrit également « « rasse » apparaît à la fin du 15^{ème} siècle comme « l'ensemble des ascendants et des descendants d'une même famille, d'un même peuple ». Ce terme apparaît donc dans une période au cours de laquelle les pays d'Europe (Portugal, Espagne, France et Royaume-Uni) se lancent à la découverte du monde, mouvement initié par la découverte du continent américain par Christophe Colomb en 1492.

A ce moment précis, l'homme européen entre en contact avec un « autre » qu'il ne connaît pas, aux coutumes, aux sociétés différentes. Ces différences serviront d'étalon afin de juger ces peuples bien inférieurs aux valeurs européennes. La « vieille Europe » se donne alors pour

mission « d'éduquer » ce « sauvage » ou de le faire travailler dans les nouveaux territoires conquis car il n'est pas jugé digne d'être humain. La notion de « race » est née, l'esclavagisme va de pair.

Le monde bascule alors dans une exploitation des pays découverts par une Europe forte et puissante qui pense détenir le savoir. L'image des races inférieures va alors se développer et se diffuser.

Les scientifiques développent alors des théories tout au long des 18^{ème} et 19^{ème} siècles : des auteurs tels que Buffon ou Darwin justifie l'esclavagisme par la science.

Les êtres humains sont alors classifiés par leurs caractéristiques physiques : une hiérarchie s'installe. En 1881, Paul Topinaud, professeur à l'école d'anthropologie de Paris écrit : « Il y a des races incontestablement plus intelligentes, plus civilisées que d'autres, nous les disons supérieures. Par opposition il y en a, à l'autre extrémité de l'échelle qui sont inférieures [...]. Les plus inférieures sont celles qui, pour l'ensemble de leurs caractères [...] sont les plus rapprochées des animaux et en particulier des singes [...]. C'est ainsi que les races européennes sont, avec raison, considérées comme supérieures par rapport aux races nègres, et à moindre degré par rapport aux races jaunes. »

Parallèlement à la diffusion de ces dogmes, des zoos humains se développent en Occident et exhibent les « sauvages ».

On observe donc que des savants, pourtant adhérant totalement aux valeurs de la République, mobilisent leurs savoirs pour inscrire l'inégalité entre les hommes au cœur de la science.

L'inégalité, ou plutôt l'absence d'égalité, du moins la lutte pour l'égalité est l'un des fondements de notre société. En 1789, la Révolution française remet à plat les droits de chacun en les rejetant. La déclaration universelle des droits de l'homme garantit alors que « les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. » Or, à cette période, la traite négrière est à son apogée et le commerce triangulaire apparaît comme étant une « exception basée sur la couleur de la peau » (F. Vergès, p.143, 2014). Environ onze millions de noirs africains furent envoyés de l'autre côté de l'Atlantique, en Amérique et aux Antilles pour y travailler sans aucune rémunération (R. Eddo-Lodge, p.22, 2018). Comme nous l'explique Reni Eddo-Lodge, « l'histoire nous montre en effet un pays ouvert sur l'extérieur [...], à la tête d'un empire où puiser de la main-d'œuvre à son aise ».

Il existe donc des citoyens de premier ordre et d'autres d'un second ordre. L'idée du sauvage se répand dans toutes les strates de la société, jusque dans les manuels scolaires de l'époque. Mais cette utilisation du mot « sauvage », ce racisme « anodin » va-t-il disparaître avec le 20^{ème} siècle ?

Le colonialisme du 20^{ème} siècle va opérer un changement d'ordre sémantique, le « sauvage » que l'on utilise et que l'on déracine par le biais de l'esclavagisme, va se sédentariser. Le « Code noir » va disparaître pour laisser place aux codes de l'indigénat. Comme nous l'explique Louis-Sala-Molins, « on n'arrache plus les « divers » à leurs sols pour les envoyer aux Antilles et aux Mascareignes. On les cheville à leurs terroirs. Ils ne sont plus esclaves, mais indigènes. » (Louis Sala-Molins, p.83, 2014).

Les populations locales subissent alors des lois écrasantes, système juridique issu du feu « Code noir », expression d'un racisme officiel d'état. Les indigènes n'ont pas plus de droits que leurs ancêtres esclaves et, lors des deux guerres mondiales, ils vont venir grossir le contingent des armées alliées en première ligne. Véritable « chair à canon », ces populations ne seront pas pour autant présentes lors de la victoire de 1945 car « on ne va pas laisser croire aux blancs que c'est à des tas de sauvages, aussi, qu'ils doivent leurs retrouvailles avec la paix. » (Louis Sala-Molins, p.84, 2014).

Le racisme est donc prégnant, inscrit dans les inconscients depuis plus de quatre siècles. La science a lourdement contribué à la diffusion de dogmes sur une humanité hiérarchisée, théories qui se retrouvent reprises dans les manuels scolaires jusqu'en 1930, notamment par Paul Bert qui écrit : « Les nègres, peu intelligents, n'ont jamais bâti que des huttes parfois réunies en assez grand nombre pour faire une ville ; ils n'ont point d'industries [...]. Ce ne sont pas cependant les derniers des hommes qui. Il faut mettre après eux, comme intelligence, les petites races d'hommes qui habitent les régions les plus inaccessibles de l'Afrique » (Carole Reynaud-Paligot, p.74, 2014). Ainsi étaient décrites les populations pygmées !

Il va même plus loin en déclarant que « ... la race intelligente entre toutes, celle qui envahit et tend à détruire ou subjuguier les autres, c'est celle à laquelle nous appartenons, c'est la « race blanche ». Fin de citation !

Depuis des siècles, l'héritage d'une histoire prégnante a conditionné notre vision du monde, et construit un racisme « inconscient » qui se transmet de génération en génération. Pourtant,

depuis quelques années, les sciences de l'anthropologie, de la génétique ont fait des découvertes qui vont à l'encontre de cet héritage et des préjugés tenaces.

3 - L'apport des sciences sur la notion d'Humanité

Comme nous l'avons vu précédemment, tout au long des 18^{ème} et 19^{ème} siècles et au début du 20^{ème} siècle, les scientifiques ont tenté de justifier l'existence d'une hiérarchie des hommes afin de valider l'esclavagisme et, in fine, le racisme.

Depuis lors, les recherches scientifiques n'ont jamais réussi à prouver qu'il existait des races. Bien au contraire, les recherches effectuées en anthropologie et en biologie génétique ont démontré que l'humanité a une origine commune.

Yves Coppens, paléanthropologue nous explique que « nous possédons une origine commune ; nous sommes tous des Africains d'origine, nés il y a trois millions d'années... » (p.48, 2014).

Il illustre ici que toutes les recherches menées depuis les années 60, en archéologie et en paléanthropologie, ont démontré que l'origine de l'Homme est située en Afrique tropicale et, dès le commencement, il existe une grande diversité de préhumains (Yves Coppens, p.61, 2014).

Il existe donc, depuis le début de l'humanité, une diversité d'humains qui appartiennent tous au même genre. Ces groupes d'humains se sont côtoyés, se sont déplacés et se sont même mélangés. En effet, des recherches récentes en biologie sur les génomes des trois espèces préhistoriques démontrent qu'il y a eu des « croisements » entre celles-ci, il y a environ 100000 ans, notamment entre Sapiens et Néandertaliens. (Jean Didier Vincent, p.57, 2014).

L'humanité telle que nous la connaissons est donc née d'un « métissage » entre les différents groupes originels. De quoi tordre le coup aux dogmes selon lesquels l'humanité est constituée de plusieurs races.

Cette humanité naissante, constituée de plusieurs groupes, s'est ensuite déplacée au gré de ses besoins et de ses conditions de vie. Ainsi, lentement, l'Homme s'est adapté aux conditions dans lesquels il évoluait, culturellement et sociologiquement. Des coutumes se sont développées au sein de diverses sociétés. Les corps se sont aussi transformés : les couleurs de peau ont évolué. Plus l'être humain a migré vers le Nord et plus sa peau s'est éclaircie car moins exposée aux

rayons ardents du soleil. A l'inverse, plus il allait vers le sud et plus sa peau a eu le besoin de se protéger en fonçant.

L'Humanité a donc non seulement migré géographiquement mais aussi physiquement d'un « métissage » originel à une pluralité de cultures, de sociétés et de couleurs.

Yves Coppens illustre bien cette réflexion lorsqu'il nous explique que « l'Humanité est plurielle, mais l'Homme aussi, dans le sens où il est du biologique, du social, du spirituel, une alchimie qui varie en fonction de son environnement. » (Yves Coppens, p.69 et 70, 2014).

Possédant une même origine, issu d'un « métissage », migrateur, l'Homme, fort de ces constats, devrait être fraternel et conscient que notre monde, donc lui-même, est pluriel. Malheureusement, l'Histoire a inscrit en nous un réflexe inconscient, celui de penser que l'autre, le « différent » nous est inférieur ou qu'il nous menace. Cela d'autant plus que nous nous sentons conforté dans l'estime que nous avons de nous-même. De fait, il est très difficile pour un grand nombre de personnes d'accepter cette pluralité.

Mais suis-je différent de ceux qui jugent l'autre, qui est si différent de moi ? Ne suis-je pas également concerné par un lourd héritage historique et culturel. Nous avons sûrement tous des réactions de rejet qui peuvent nous surprendre nous-mêmes. Enseignant, il nous faut donc faire preuve d'une très grande vigilance, de tous les instants, pour soi, son entourage et nos élèves. En tant qu'enseignant, nous nous devons d'être vigilant car, depuis les années 60, cette problématique « racisante » ne serait-elle pas devenue « socialisante » comme l'aborde Louis Sala-Molins.

4 - Une sociologie « racisante » ?

La société française a profondément été modifiée lors de la période des Trente Glorieuses pendant laquelle notre pays, en pleine reconstruction, manque de main-d'œuvre. L'Etat français fait alors le choix de faire venir une population étrangère souvent issue des colonies afin de répondre aux nouveaux besoins.

Cette arrivée « massive » de migrants va également bouleverser la géographie de nos villes : de nouveaux quartiers sont construits en périphérie des grands centres urbains afin de les accueillir. Cette transformation du tissu urbain va également contribuer à faire évoluer celui de la société française.

Ces nouveaux quartiers, au gré des crises économiques et de la transformation de l'économie, vont se transformer en « cités », en « quartiers » où la misère et l'insécurité se développent.

Du fait d'une sur-représentation de populations issues de l'immigration, les habitants de ces quartiers sont très souvent assimilés à l'échec scolaire, au chômage et donc victimes de discriminations « sociales ». Comme le dit Doudou Diène, un nouvel « « identifiant social » est utilisé dans notre société, celui de l'origine géographique urbaine. Les personnes concernées sont frappées « d'une double discrimination, à la fois sociale et ethnique car les communautés concernées sont les mêmes que celles des anciennes colonies. » (Doudou Diène, p.188, 2014).

Notre société voit, depuis quelques années, ressurgir les démons du racisme, de la xénophobie : actes antisémites, insultes raciales... Sommes-nous redevenus intolérants ? La question peut paraître légitime si nous observons le tollé qu'a provoqué sur Internet l'idée d'un James Bond « noir » en 2014 ou d'une Hermione « noire » dans l'adaptation théâtrale d'Harry Potter. (Reni Eddo-Lodge, p.164, 2018). Ces réactions illustrent qu'une partie de notre société est bousculée par l'émergence d'un pluralisme culturelle en pleine mutation. Il n'y a pas une culture mais des cultures qui se côtoient, s'enchevêtrent pour ne former qu'une, à l'image de ce que nous sommes, humains pluriels. Nous voyons apparaître, depuis quelques temps, l'apparition de l'idée d'un racisme anti-blancs résultante du rejet de cette visibilité des minorités dites visibles. En effet, cette montée du racisme est liée à une tendance lourde, celle de l'instrumentalisation politique de la diversité, considérée comme étant une différence.

Mais comment en est-on arrivé là ? La réponse est malheureusement simple. Depuis longtemps, notre société est ethnocentrée et ne raisonne que par l'intégration en niant la diversité culturelle, diversité qui devient de plus en plus présentes du fait des générations issues de l'immigration. La diversité nous est trop souvent présentée comme un danger pour notre propre identité culturelle qui s'est pourtant construite, au fil des siècles, avec les apports d'autres peuples. Le meilleur témoin en est la formation de notre langue qui s'est toujours transformée, et mute encore, avec les apports d'autres langues telles que l'arabe, l'anglais, l'allemand...

Mais qu'en est-il des actes proprement racistes dans notre société actuelle ?

Le baromètre de la CNCDH d'octobre 2017 nous informe sur le fait que, malgré un indicateur de « tolérance » en hausse depuis 2013, les préjugés et les attitudes racistes n'ont pas encore totalement disparu. D'ailleurs, une personne sur deux admet une part de racisme en elle

(Rapport CNCDH, 2018). Le rapport illustre d'ailleurs que l'ethnocentrisme évoqué précédemment est encore très prégnant dans notre société.

Ce même baromètre nous explique également que « le racisme n'est plus de type biologique, forme de racisme aujourd'hui très minoritaire au sein de la population ; il s'exprime davantage sous sa forme différentialiste, quand les manières de vivre, de penser et de croire de l'autre sont jugées trop différentes du groupe auquel on s'identifie. »

Et dans cette différenciation, il apparaît clairement que l'origine sociale des personnes est l'un des critères « discriminant » comme nous le précise le rapport sur les discriminations raciales (MEN, 2010) qui souligne également que « la discrimination ethnique est surtout ressentie aujourd'hui dans l'accès aux stages et dans l'orientation post baccalauréat dès lors qu'il faut présenter des dossiers (classes préparatoires, IUT). »

Le rapport CNCDH conclut sur deux points :

- Il faut rester vigilant car « la tolérance, qui reflète la façon dont la société construit collectivement son rapport à l'altérité, apparaît fluctuante et le racisme se renouvelle sans cesse autant dans sa nature que dans ses cibles et ses modes d'expression. » ;
- De plus, le « racisme reste aujourd'hui extrêmement préoccupant, avec des conséquences préjudiciables, tant pour le développement personnel et la trajectoire de vie des personnes-cibles, que pour la société dans son ensemble. »

D'une discrimination raciale historique, notre société a lentement évolué vers une forme socio-géographique qui en reprend cependant les codes.

Notre école républicaine fait partie intégrante de notre société et il est donc légitime de savoir si elle n'est qu'une extension de la société donc créatrice elle-même de discriminations raciales ou si elle privilégie l'ouverture à l'autre dans l'enrichissement de chaque individu.

5 - L'école créatrice de discriminations raciales ?

L'étude des discriminations dans le domaine de l'enseignement est assez récente. En 1960, l'Unesco publie une convention à ce titre : elle définit le terme de discrimination comme toute exclusion fondée sur la race, la couleur [...] et qui amène une différence de traitement en matière d'enseignement.

Depuis quelques années, les politiques se sont emparés de cette question afin de définir le rôle de l'Ecole dans cette lutte contre les discriminations (pas seulement raciales d'ailleurs).

Tout d'abord, comme le souligne le rapport sur les discriminations scolaires, la mesure des actes de discrimination reste difficile à appréhender et, quelques soient les données récoltées, cela ne reflète pas le ressenti du vécu des élèves (MEN, 2010). Il faut d'ailleurs souligner que ce rapport pointe du doigt que ces chiffres illustrent notamment les actes recensés dans les établissements du secondaire (collèges et lycées) et moins dans les écoles maternelles, primaires et élémentaires.

Lors de la remise de ce rapport au gouvernement, de nombreux acteurs ont tenu à souligner l'observation d'une dégradation du vivre ensemble qui amène plus de situations de violences notamment racistes qui s'expliquent par un jugement négatif d'une personne ou d'un groupe de personnes (MEN, 2010).

Les écoles maternelles, primaires et élémentaires apparaissent alors comme un terreau propice à l'éducation à l'ouverture à l'autre (CNCDDH, 2016) tout en restant vigilant au fait que les jeunes élèves sont aussi très « aussi vulnérables aux incitations au mépris ou à la haine, ainsi qu'à la propagation des stéréotypes. » La commission souligne également que « l'école est aussi le lieu privilégié du développement et de l'épanouissement personnel, à ce titre, chaque élève doit pouvoir évoluer dans le respect de ses différences et de celles des autres. Ces enjeux, dépassant le cadre des politiques menées par le service public de l'éducation nationale, donnent lieu à un travail conjoint entre l'école et ses partenaires (parents, collectivités territoriales, associations, société civile, etc.). »

Mais la question de l'école comme créatrice de discriminations raciales est -elle taboue ? Fabrice Dhume, sociologue à l'Iskra, est l'un des rares chercheurs à défendre la légitimité de cette question dans le champ scolaire, notamment dans le secondaire, et il fait le constat que peu d'études ont été consacrées à ce sujet : « *Les pouvoirs publics n'ont cessé de nier ou de dévier cette question. En 1999, le gouvernement Jospin engage, pour la première fois, l'ensemble des services publics à travailler sur les discriminations raciales. L'éducation nationale mettra dix ans à faire une circulaire sur la question.* »

Il faut toutefois nuancer le propos de Dhume en rappelant que ses interrogations concernent essentiellement le secondaire lorsqu'il est question d'orientation et donc de construction de classes.

Toutefois, la sociologue Marie Duru-Bellat apporte une nuance de part son travail sur les inégalités scolaires. Pour elle, il faut prendre garde à ne pas ethniciser des problèmes sociaux car, très souvent, les inégalités scolaires sont le fruit des inégalités sociales (2006).

Peu d'études se penche sur les écoles maternelles, primaires et élémentaires et rares sont les témoignages dans lesquels un adulte stigmatise son expérience à l'école primaire.

Concernant les enseignants, la lutte contre les discriminations apparaît dans le référentiel des compétences en 2013 en s'appuyant notamment sur l'aspect non négociable du respect de la laïcité dans les murs de l'École.

Depuis quelques années, les instructions officielles nous demandent, à nous les enseignants, la recherche de l'équité et de l'égalité des chances pour chaque élève (B.O. 2018).

C'est dans ce contexte, fortement marqué par notre histoire et une imprégnation inconsciente de nos esprits, que chaque enseignant doit intervenir au sein de sa classe, dans toutes ses diversités qu'elles soient sociales ou ethniques. La mise en place d'une séquence d'apprentissage destinée à aborder le sujet des discriminations raciales doit tenir compte de tous ces aspects et également de la construction mentale et sociale de l'enfant afin de sensibiliser les élèves à cette questions en étant très vigilant au périmètre d'intervention de l'enseignant, de l'adulte.

Partie 2 - Présentation de la séquence

1. Contours de la séquence

La séquence que nous allons maintenant présenter fait partie intégrante d'un travail transdisciplinaire dont le thème central, les discriminations raciales, touche également aux disciplines telles que l'histoire, la littérature, les arts plastiques et la musique.

Cette interdisciplinarité concerne à la fois des œuvres visuelles telles que « Voie ferrée devant l'entrée du camp », musicale comme la chanson « Le petit train » des Rita Mitsouko ou la littérature avec « Otto » de Tomi Ungerer (Annexe 1).

L'objectif est de faire comprendre aux élèves que l'on peut parler de racisme, de la Shoah et ses atrocités sans forcément les montrer, par l'évocation poétique mais aussi qu'ils soient conscients que le racisme est un délit, puni par la loi.

LECTURE

Tomi Ungerer, « Otto », 2007.
Ruth Vander Zee et Roberto Innocenti, « L'étoile d'Erika », 2003.

MUSIQUE

Jean Ferrat, « Nuit et brouillard », 1963
Rita Mitsouko, « Le petit train », 1988

ARTS PLASTIQUES

Création d'une affiche sur le racisme

Discriminations raciales

EDUCATION MORALE et CIVIQUE

Droit Universel des Droits de l'Homme
Les discriminations raciales
Respect de la dignité humaine

HISTOIRE DES ARTS

R. Depardon « Voie ferrée devant l'entrée du camp » 1979.
A. Gisinger, Série Invent arisiert, 2000.

TICE

Recherche sur les lieux de mémoire
Découverte du site « Le grenier de Sarah »

Afin de construire ce travail interdisciplinaire et avant de nous engager plus spécifiquement dans la construction de la séquence, nous nous sommes interrogés sur les processus de construction chez l'enfant, à la fois dans les processus d'apprentissage mais aussi dans la construction de sa morale.

2 - Enfance et préjugés

Dès le plus jeune âge, les enfants peuvent déjà être marqués par certains préjugés et stéréotypes et, ensuite, en construire d'autres. En effet, dès le plus jeune âge, l'enfant perçoit des différences telles que la couleur de peau, le sexe, la langue.

Durant la petite enfance, l'enfant aura une plus grande envie d'aller vers ceux qu'il connaît car il a le besoin d'appartenir à la famille, aux amis donc à autrui. Ce comportement correspond au stade 3, « besoin d'appartenance », de la pyramide de Maslow. De fait, l'enfant a besoin de se sentir en sécurité.

Ce « passage » par des stades suggèrent donc que la conscience de l'enfant se construit par étapes successives. Afin de mieux cerner la question du développement des préjugés chez l'enfant nous pouvons étudier les travaux de Piaget.

Piaget identifie plusieurs phases de développement chez l'enfant qui part d'un stade égocentrique dès la naissance car l'enfant est un individu centré sur lui-même sur le plan cognitif. Ensuite, à partir de 3 ou 4 ans, un enfant se tourne plus naturellement vers des individus du même sexe ou qui présente des caractéristiques identiques aux siennes dans le but de s'amuser. C'est également à cet âge que l'enfant se méfie de ce qui est différent car pour lui cela représente quelque chose de nouveau et d'inconnu.

De fait, les premières années de scolarisation de l'enfant sont primordiales car il va découvrir de nouvelles choses, seul ou accompagné dans un processus de sociabilisation. La maternelle est donc une période essentielle pour la construction de l'enfant car il dirige son attention sur des caractéristiques individuelles jusqu'à l'âge de sept ans. En grandissant, après cet âge, l'enfant comprend que certaines « différences » sont présentes dès la naissance et qu'elles le seront toujours, comme la couleur de la peau. C'est donc à cet âge-là que les préjugés et les stéréotypes peuvent apparaître dans ses relations sociales.

Toujours selon Piaget, vers l'âge de 7-8 ans, l'enfant a conscience « qu'il existe des catégories stables » et les « processus de catégorisation systématiques » débutent : l'enfant classe un groupe d'individus selon des critères tels que le sexe. A partir de 7 ans, l'enfant commence à se sociabiliser et entre en contact avec des individus différents de lui. L'enfant perçoit des individus très différents de lui mais qui peuvent avoir des points communs et il est en mesure de décider que ses propres préjugés ne sont pas fondés. En grandissant, vers l'âge de douze ans,

l'enfant sera capable de prendre en compte la diversité des gens dans un même groupe, et donc les préjugés vont diminuer (Equipe Naître et Grandir, 2016).

Marie Rose Moro (2012) distingue elle aussi trois phases dans le développement psychologique d'un enfant :

- en maternelle, l'enfant va élaborer sa conception des différences en fonction des réponses que l'adulte donnera à ses questions car le « même » et le « différent » sont des éléments de construction. Il va donc commencer un travail de hiérarchisation et soit appréhender la différence comme un bien, soit voir le monde comme l'adulte. Il peut également élaborer sa propre théorie, estimant que l'adulte se trompe ;
- à l'école élémentaire, l'enfant veut ressembler aux autres enfants car la différence est bannie ;
- à l'adolescence, en revanche, période où l'on aime tout ce qui est différent, l'enfant souhaitera se démarquer.

Il est donc important d'amener les enfants à débattre, à discuter, en adaptant le contenu et le procédé à l'âge de l'enfant, afin qu'il s'ouvre aux autres et apprenne à vivre en collectivité. Il est donc primordial d'éduquer très rapidement l'enfant à la diversité.

Mais l'enfant n'est pas seulement formé au sein de l'institution que représente l'école : c'est aussi grâce à sa cellule familiale qu'il construit des interactions avec les autres.

A l'âge de 3-4 ans, l'enfant construit son identité en imitant ses parents puis commence à se comparer aux autres enfants vers l'âge de 5-6 ans. L'enfant se rapproche de ceux qui lui ressemblent et peut ainsi développer certains préjugés. « La famille et l'entourage peuvent nourrir ou défaire certains préjugés » (Equipe Naître et Grandir, 2016).

En effet, comme le dit Zelda La Grange, « on ne naît pas raciste, on le devient par ce qui vous entoure ». L'enfant est donc perméable aux préjugés et au racisme dès son plus jeune âge. Pour Boris Cyrulnik (2018), « le racisme peut naître très tôt » : si l'enfant se trouve dans un environnement familial avec une personne soi-disant « différente » par sa couleur de peau, il aura une facilité à aller vers celle-ci. A contrario, s'il se trouve face à un enfant de couleur « différente », il sera en situation de stress. L'enfant doit souvent être en relation avec

suffisamment de personnes, dans un monde riche et varié. C'est pour cela qu'il est important de « mettre l'accent sur la culture, la découverte ».

Nicolas Haddadi, précise également, en citant Aboud et Doyle, que les enfants peuvent reprendre les préjugés de leurs parents mais ils peuvent aussi en développer, tout comme concevoir des valeurs et des conceptions différentes de celles des parents.

Travailler sur les préjugés dès l'école, en particulier en EMC, peut permettre de transmettre dès un très jeune âge les valeurs et principes de la République, et à lutter contre toutes les formes de discrimination car l'objectif de l'Ecole est de former un futur citoyen responsable et doué d'un raisonnement critique (fiches Canopé, Eduquer contre le racisme et l'antisémitisme).

D'ailleurs les programmes, notamment ceux de cycle 3, permettent une étude du génocide des juifs pendant la seconde guerre mondiale mais elle ne permet pas d'appréhender « les formes et les manifestations contemporaines du racisme » (Vademecum, 2020) afin que les élèves ne pensent pas que de tels actes ne font partie que du passé.

Il est également important de dépasser la simple description des faits afin de permettre aux élèves de comprendre les processus qui amènent des individus à perpétrer des actes racistes pouvant aller jusqu'au génocide. Mais l'entrée en matière par le fait historique n'est pas forcément nécessaire. L'utilisation d'un album jeunesse permet de rentrer de manière plus « douce » dans la thématique.

3 - Présentation de la séquence

Fort de ces lectures, ma réflexion pour construire cette séquence s'est orientée naturellement vers un dispositif au sein duquel les élèves expriment leurs propres ressentis vis-à-vis des situations proposées et ainsi les amener à réagir et à réfléchir.

Ma vigilance s'est portée sur deux points importants :

- Travail de départ à partir d'un album jeunesse, « le bus de Rosa Parks » pour permettre aux élèves de s'approprier plus facilement la thématique ;

- Ne pas influencer les élèves que ce soit dans leurs réactions mais aussi dans le vocabulaire utilisé avec eux. Ainsi, je n'ai jamais utilisé les termes « différences », « diversité » ou « racisme » afin de les pousser à s'exprimer, à réagir avec leurs propres mots et à ne pas les influencer.

La séquence prévue initialement comporte 7 séances, articulées de la manière suivante :

Objectifs par séance	La séance	Organisation
Séance 1 <ul style="list-style-type: none"> • Prise de contact • Découverte de l'activité • Recherche et discussion 	L'album « Le bus de Rosa » Présentation et définition de l'activité Lecture de l'album « Le bus de Rosa » : couper la lecture en plusieurs parties Partie 1 : Arrivée de Ben et son grand-père Partie 2 : Lieu et époque de l'action Partie 3 : Jeremy et le Ku Klux Klan Partie 4 : Le Bus de Cleveland Partie 5 : Rosa Parks s'installe dans le bus Partie 6 : La rébellion de Rosa Partie 7 : La rébellion de la communauté noire américaine Partie 8 : L'héritage du passé Partie 9 : Le passage de témoin Faire réagir les élèves et noter leurs réactions (nuage de mots)	En classe entière Se placer dans la BCD Noter les mots utilisés par les élèves sur un paperboard
Séance 2 <ul style="list-style-type: none"> • Mise en train • Découverte de l'activité 	Que nous raconte l'album ? Rappel sur la lecture de l'album en questionnant les élèves Demander aux élèves ce qu'ils ont compris en posant des questions : <ul style="list-style-type: none"> • Qu'est-ce que la visite au Musée a permis au grand-père? à Ben? • Pourquoi le grand-père se sent-il un moins que rien devant cette femme délicate et déterminée (Rosa)? • «<u>Nous</u> pensions qu'elle était folle, mais c'est nous tous qui étions fous, fous de toujours baisser la tête et de toujours dire oui.» Qu'en penses-tu? • Que penses-tu du geste de Rosa? Des moyens de protestations de sa communauté? • Cette histoire t'en rappelle-t-elle une autre? Peut-on faire des liens avec d'autres événements? lien avec Apartheid et Nelson Mandela 	Classe entière
Séance 3 <ul style="list-style-type: none"> • Mise en train • Découverte de l'activité • Recherche 	D'où vient le racisme ? Faire le lien entre l'album et la lutte pour les droits civiques aux USA (M.L.K) en projetant des photos au TBI + Visualisation de la vidéo « Le dessous des cartes – Comprendre les origines du racisme » : https://www.youtube.com/watch?v=MlueZ1-wgMA&t=57s Définir le mot héréditaire utilisé dans la vidéo + apport de la science dans la définition des races et soutien à l'esclavagisme + littérature jeunesse (de 1877 à 1977) qui inculque ces fausses idées aux enfants + dominations morales et scientifiques de l'Europe sur le reste du monde Parler du « Code Noir » / Lois racistes du régime de Vichy	Classe entière
Séance 4 <ul style="list-style-type: none"> • Mise en train • Découverte de l'activité • Recherche 	Le racisme existe-t-il aujourd'hui ? Evoquer l'anniversaire d'Auschwitz – Demander aux élèves ce que cela veut dire ? Faire le lien avec la profanation de sépultures juives avec croix gammée il y a quelques mois Montrer le point de vue des racistes : stades de foot et insultes raciales « C'est pour rigoler ! » • Institutionnalisation Que retenir de nos échanges ?	Classe entière
Séance 5 <ul style="list-style-type: none"> • Mise en train • Découverte de l'activité • Recherche 	Que fait-on de ceux qui ne respectent pas la loi ? Affirmer l'égalité de droit Lire la déclaration des droits de l'Homme Rappel à la loi avec respect et égalité Parler de l'enrichissement de la langue française avec les migrations Qu'avons-nous appris aujourd'hui ?	Classe entière
Séance 6 <ul style="list-style-type: none"> • Mise en train • Découverte de l'activité • Recherche • Institutionnalisation 	Débat – Qu'est-ce qu'être raciste ? Définir la notion de racisme Faire la distinction entre racisme et harcèlement Pourquoi est-on raciste ? Mise en place d'une définition du racisme avec les élèves	Classe entière
Séance 7 <ul style="list-style-type: none"> • Mise en train • Découverte de l'activité • Recherche 	Evaluation <travail :="" <="" affiche="" appris="" autres="" aux="" ce="" comment="" d'une="" discriminations="" les="" objectif="" ont="" que="" raciales.="" sur="" td="" transmettre="" élaboration="" élèves="" –=""> <td> En binôme En classe entière pour les restitutions </td> </travail>	En binôme En classe entière pour les restitutions

La séquence privilégie le dialogue entre l'enseignant et les élèves mais aussi entre les élèves eux-mêmes afin qu'ils puissent exprimer ce qu'ils ressentent et confronter leurs idées, leurs points de vue.

L'entrée en matière s'articule autour de l'exploitation de l'album jeunesse « Le bus de Rosa » qui permet de mettre l'accent sur l'histoire vraie de Rosa Parks, femme noire américaine, victime d'une discrimination raciale « officielle » aux USA dans les années soixante.

Cette évocation illustrée d'un fait historique permet aux enfants de s'approprier le sujet lors de la lecture faite par l'enseignant. En faisant de la sorte, les élèves se concentrent sur le récit, illustré par les planches de l'album.

Lors de la deuxième séance, l'accent est mis sur la compréhension d'étapes clefs de l'album jeunesse comme la scène où le grand-père s'excuse auprès de son petit-fils de n'avoir pas pris en marche le train de l'histoire. Pour chacune de ses étapes, l'objectif est que les élèves comprennent que l'histoire a façonné la société telle que nous la connaissons et que la transmission, l'héritage de nos « aînés » nous permet de mieux appréhender certains événements afin qu'ils ne se reproduisent jamais. Leurs réponses et réactions ont été consignées sur un paperboard (Annexe 2). Puis de leur demander de donner une définition des « discriminations raciales » (Annexe 3).

La troisième séance est plus une séance d'histoire que d'EMC car elle a pour objectif de faire le lien entre l'album jeunesse et les faits historiques qui ont marqué la lutte pour les droits civiques aux Etats-Unis et surtout d'expliquer les origines du racisme et ses implications dans notre histoire donc dans la formation de notre société, du code noir régissant la traite négrière aux lois du régime de Vichy.

Ce constat permet, lors de la quatrième séance, d'aborder les manifestations du racisme aujourd'hui en évoquant l'anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz : l'enseignant demande aux élèves ce que cela signifie. Cette évocation permet de faire le lien avec les profanations de sépultures juives dans les cimetières français donc avec les manifestations actuelles du racisme telles que les insultes racistes entendues dans les stades de football. La commémoration d'Auschwitz permet aussi de faire une passerelle avec le programme d'histoire du cycle 3.

Ensuite, séance 5, le racisme est abordé du point de vue légal afin que les enfants sachent que les discriminations ou les actes racistes sont lourdement punis par la loi française. In fine, il est nécessaire qu'ils assimilent que le racisme n'est pas une opinion mais un délit.

La séance 6 permet d'introduire un débat sur la thématique du racisme, en suivant les préconisations de François Galichet, en posant la question « Qu'est-ce qu'être raciste ? ». L'objectif est de faire ressortir les représentations des élèves quant au racisme mais aussi de différencier les notions de discriminations liées au handicap par exemple et du harcèlement.

La séquence se termine par une séance « évaluation » qui prend une forme particulière car il est difficile d'évaluer les savoirs acquis par un élève en EMC. En effet, il ne s'agit pas de mesurer comme dans d'autres disciplines qu'une notion est acquise mais d'observer l'élève dans sa vie « sociale » et voir quels sont les attitudes qu'il adopte dans diverses situations. Dans l'exemple qui nous intéresse, l'évaluation prend la forme de la conception d'une affiche avec la consigne suivante : « Si tu devais expliquer à d'autres enfants ce qu'est une discrimination raciale, quelle affiche ferais-tu ? ».

Malheureusement, les événements récents ne m'ont pas permis de dérouler ma séquence jusqu'à son terme. Du fait du confinement, seules trois séances sur les sept prévues ont pu être mises en place. La séquence a donc été finalisée à distance. Pour ce faire, j'ai choisi d'orienter différemment la fin de la séquence :

- Tout d'abord, la séance débat n'a pas pu se tenir du fait de mon lieu d'habitation dans une zone « blanche » ne permettant pas d'organiser une visio-débat avec l'ensemble de mes élèves ;
- Mise en place d'une séance en autonomie dans laquelle j'ai orienté les élèves vers les vidéos mises à disposition par le réseau Canopé (<https://lesfondamentaux.reseau-canope.fr/discipline/instruction-civique-histoire-geographie/respecter-autrui/le-racisme-cest-pas-sport.html>). Il s'agit de 5 épisodes de courtes durées mettant en scène Nikan le plumigène qui intègre une équipe de Big Ball : il est victime de discriminations raciales d'abord au sein de son club puis à l'extérieur de celui-ci, notamment sur les réseaux sociaux. Cette série aborde également le volet pénal dans l'épisode 4 « Le racisme : un délit, pas une opinion ». Au visionnage de ces vidéos, les élèves doivent compléter un questionnaire à me renvoyer (Annexe 4) ;

- Pour « sanctionner » ce travail, j'ai conservé l'idée de la mise en œuvre d'une affiche par les élèves, devant m'être envoyée dans un format numérique dont vous pouvez découvrir quelques exemples (Annexes 5, 6 et 7).

4 - Analyse de la séquence

Avant de nous pencher sur les retours des élèves et sur les chiffres, dressons rapidement un profil de ma classe de CM1 / CM2.

La classe dont j'ai la charge est composée de 28 élèves avec peu de mixité « ethnique » :

- 2 élèves dont les parents sont issus de l'immigration du Maghreb ;
- 1 élève issu de parents d'origines européenne et africaine ;
- 1 élève dont les parents sont d'origines croate.

Soit 14,8% d'élèves dont les parents sont issus des migrations successives qui ont construit notre pays.

Tous les élèves vivent dans un milieu rural, dans des localités de moins de 700 habitants, éloignées de toute problématique de délinquance ou de violence urbaine au quotidien.

Observons maintenant le travail effectué lors des différentes séances, que ce soit en présentiel ou à distance.

Lors de la deuxième séance, les discussions ont concerné la compréhension que les élèves ont de l'album sur Rosa Parks. Afin d'aider les élèves et d'encadrer les échanges, cinq questions leur ont été posées (Annexe 4) :

1. Que pensez-vous du « NON » de Rosa Parks ?
2. Et des moyens de protestations de la communauté noire ?
3. Pourquoi le grand-père se sent-il un moins que rien face à Rosa ?
4. Qu'est-ce que la visite au musée a permis de faire au grand-père ? et pour Ben ?
5. Cette histoire vous en rappelle-t-elle une autre ?

Chacune des questions est ouverte afin de susciter le dialogue. Les réponses ont été consignées sur un paperboard.

Les mots, ou expressions utilisées par les « élèves » illustrent à quel point l'histoire de Rosa Parks les a touchés et les interpelle. « Pas le droit de mettre des gens de côté », « Nous avons tous les mêmes droits même avec des couleurs de peaux différentes », « elle a bien fait » illustrent que l'action de Rosa était légitime face à une situation inégalitaire.

Cette réaction exprimée par les élèves se retrouvent également dans leurs réponses à la deuxième question : « ils ont eu raison », « ils ont montré qu'ils ne sont pas faibles », « pour que cela s'arrête » mais si « cela est bien mais pas pratique ». Les élèves soulignent également que la protestation s'est faite de manière pacifique et que c'était la bonne façon de faire.

Pour eux, cela demande « du courage » car le grand-père de Ben « n'a pas su dire non » (troisième question) mais qu'il aurait dû « se sacrifier pour la bonne cause ». Pour les élèves, dans une telle situation, la notion de sacrifice est très importante afin d'agir pour le droit commun.

Dans l'esprit des élèves de ma classe, il apparaît très clairement (quatrième question) qu'il « ne faut pas laisser faire », qu'il est important de « savoir dire non » « pour ne pas faire la même erreur ». L'histoire de Rosa Parks « pousse à réfléchir ». Un élève, nommé Nathanaël a également compris que la visite au musée permettait au grand-père de transmettre son vécu, son histoire et qu'il lui transmettait un « héritage ».

Les réponses données à la situation de Ben qui visite le musée avec son grand-père sont un peu plus floues et mêlent des sentiments différents comme celui de la honte ; « trouver que son grand-père n'est pas courageux » ; et de la fierté car « il a protesté après » avec l'ensemble de la communauté. Il apparaît également que cette visite du musée est importante pour le petit garçon car « il a appris quelque chose qui pourrait se repasser ». Plusieurs élèves ont d'ailleurs exprimé spontanément qu'il ne fallait « pas rater son bus dans sa vie ». La formule est la leur et je trouve qu'elle résume bien l'histoire à elle seule.

Quant aux réponses à la cinquième question, je dois préciser que le personnage cité par les enfants a été étudié lors de notre rituel hebdomadaire du « personnage mystère ». Il est donc peu étonnant de les voir citer Nelson Mandela qui s'est lui aussi battu pour lutter contre des inégalités touchant sa communauté.

Ensuite, j'ai demandé aux élèves de définir avec leurs propres mots la notion de discriminations raciales, en scindant la réponse en deux parties : définir le terme « discriminations » puis

« raciales ». (Annexe 3). La collecte de leurs réponses s'est effectuée sans aucune intervention de ma part et l'objectif visé étant de reprendre ce pêle-mêle en fin de séquence est de voir si les réponses données évoluent.

Le mot « discriminations » leur évoque le « rabaissement », le « harcèlement », le « racisme », « les différences des personnes » qui n'en sont pas. Quant au mot « raciales », la couleur de peau a remporté de nombreux suffrages, tout comme les « races » ou encore les « origines ».

Concernant les retours demandés à mes élèves, le travail à distance et les contingences techniques de chacun m'ont demandé beaucoup de patience afin de réunir suffisamment de matière pour analyse. En effet, tous les élèves n'ont pas renvoyé le travail demandé.

Ainsi, concernant les questionnaires à compléter, 20 élèves sur 28 ont renvoyé leur travail soit 71,4 % des élèves, chiffre qui permet d'avoir suffisamment de retours pour analyse.

Par contre, concernant les affiches, seuls 15 élèves m'ont fait parvenir leurs créations, soit 53,6% de la classe. L'analyse de leur travail est donc à relativiser.

Le questionnaire auquel les élèves ont répondu permet d'appréhender la manière dont ils ont compris la série d'animation en « décortiquant » leurs réponses aux questions suivantes :

1 - Essayer de comprendre la situation, les personnages, l'action :

- a) Qui est concerné ?*
- b) Que se passe-t-il ?*
- c) Où cela se passe-t-il ?*
- d) Pourquoi Nikan rapetisse et pourquoi il reprend sa taille normale ?*
- e) Que veut dénoncer l'animation ?*

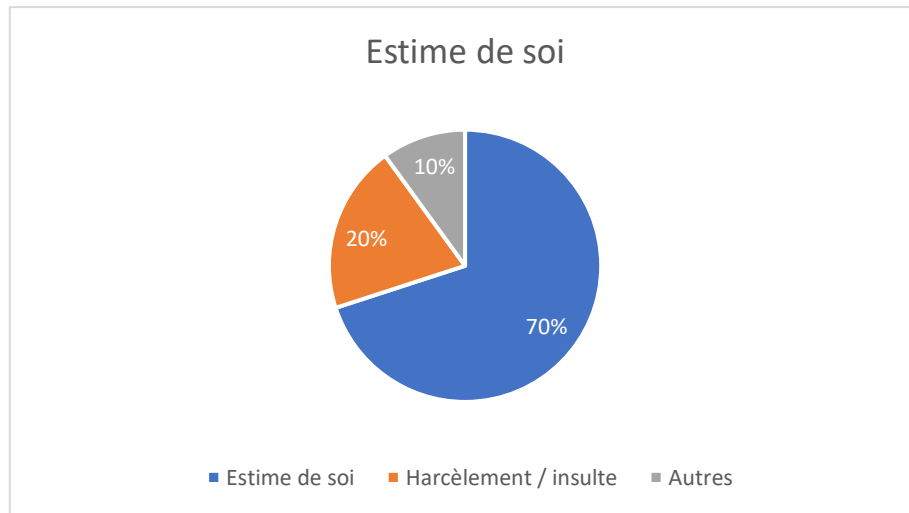
2 - Comment l'équipe des Chaussettes vertes s'engage-t-elle pour combattre le racisme ?

3 - En quelques lignes, expliquez ce qu'est un propos raciste. Comment peut-il se diffuser ? Comment est-il sanctionné ?

4 – Connais-tu des personnes « célèbres » qui se sont engagées dans la lutte contre le racisme (et que nous avons vu en classe pour certaines) ?

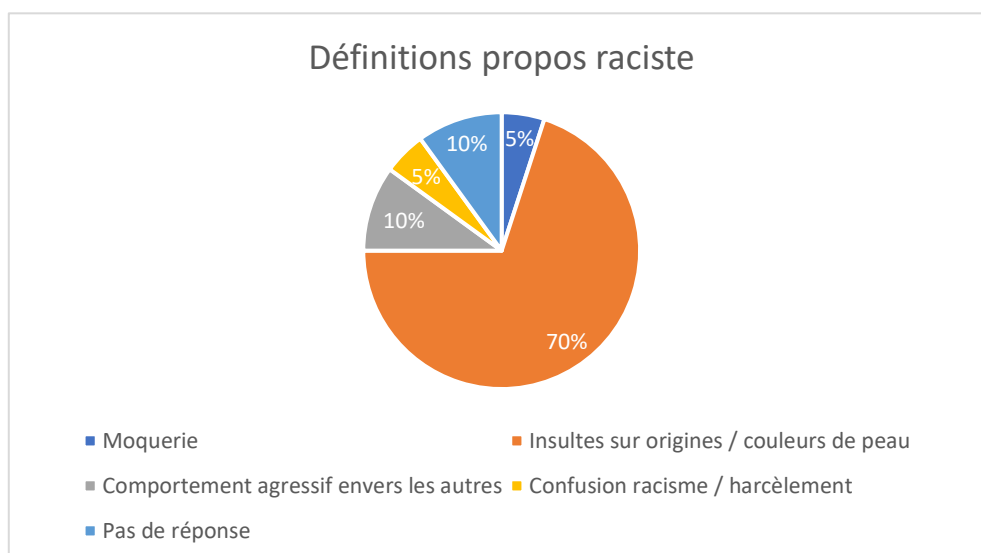
5 – Donne d'autres exemples de discriminations racistes, ou d'actes racistes, que tu as pu voir aux informations ou dans la vie quotidienne.

Dans un premier temps, étudions les réponses apportées par les élèves à la question 1-d qui évoque la perte d'estime de soi chez les personnes victimes de discriminations raciales, illustrée dans les vidéos par les changements de taille du personnage Nikan.

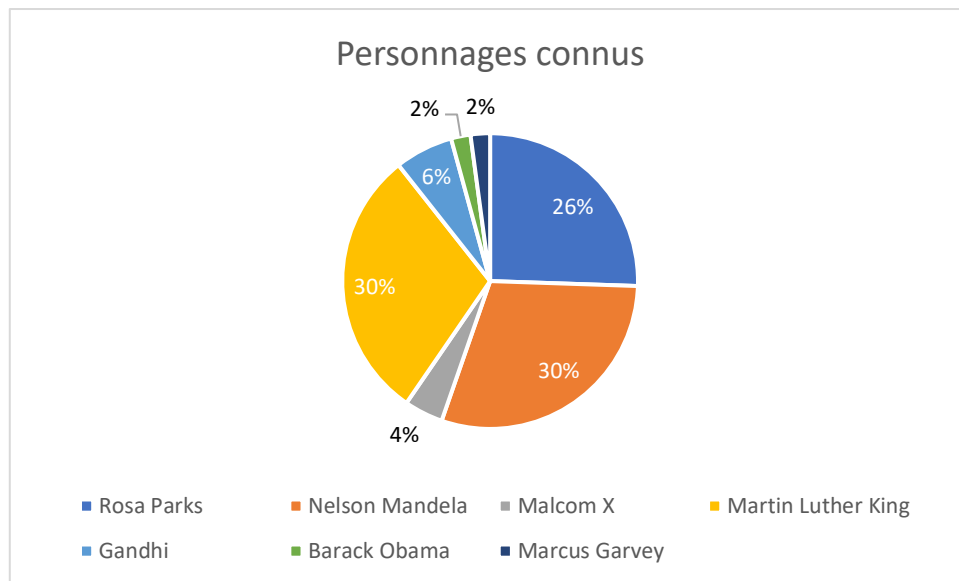


Globalement, les élèves, à hauteur de 70%, ont compris la notion évoquée dans les vidéos dans lesquelles Nikan rapetisse et grandit en gré des événements qu'il subit. 20% des élèves confondent le harcèlement avec une discrimination raciale.

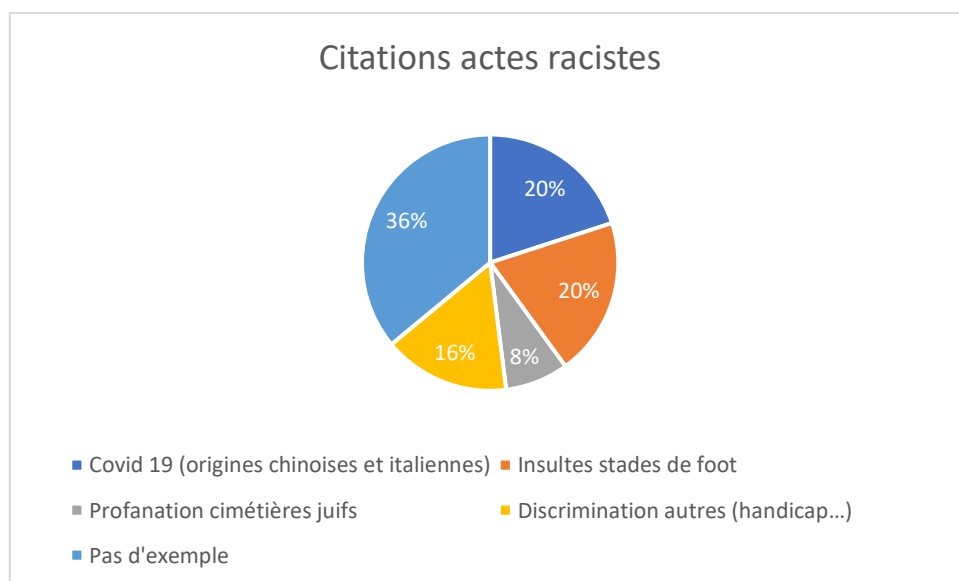
Pour ce qui concerne la définition d'un propos raciste (question 3), 70% des élèves ayant répondu ont bien identifié que cela concerne des paroles, voire des insultes, sur la couleur de peau ou sur les origines de l'autre. 20% des élèves assimilent le propos raciste à de la moquerie voir à des notions proches du harcèlement. 10% ne donnent pas de réponse.



Concernant la connaissance de personnages historiques importants dans la lutte contre les discriminations raciales (question 4), nous pouvons dégager un trio de tête : Nelson Mandela / Rosa Parks / Martin Luther King. Chacun de ses personnages a été étudié en classe lors de la troisième séance de la séquence mais aussi lors du rituel hebdomadaire du personnage mystère.



Lorsque je demande à mes élèves s'ils sont en mesure de me citer des actes racistes qu'ils ont pu observer dans la vie de tous les jours ou dans les médias, plus d'un tiers d'entre eux n'ont absolument rien observé. 20% d'entre eux ont cité les discriminations faites aux personnages d'origine chinoise et/ou Italienne pendant la période de pandémie du Covid-19. 16% des élèves ont donné pour exemple des actes touchant à des discriminations autres comme le handicap.



Ce travail à distance a été finalisé par un exercice qui mêle l'EMC et les arts plastiques avec la conception d'une affiche. La consigne donnée aux élèves était la suivante : « Réalise une affiche comme si tu devais expliquer à une autre classe ce que sont les discriminations raciales ».

Tout d'abord, nous pouvons remarquer que les élèves ont utilisé différentes techniques, crayons, collages ou tout numérique, avec ou sans texte (Annexe 6).

La plupart des affiches mettent en avant l'aspect illégal du racisme et le vivre ensemble.

Discussion autour de la séquence et conclusion

L'objectif de la séquence mise en place est de s'interroger sur les moyens que nous pouvons mettre en action afin de sensibiliser les élèves aux discriminations, notamment les connaître, savoir les reconnaître et savoir réagir en ayant conscience du cadre légal.

Tout d'abord, intéressons-nous aux limites de notre étude en tenant compte de deux points importants : la classe « cible » et la période d'expérimentation.

L'analyse effectuée dans ce travail ne saurait être duplicable sur un autre groupe classe. En effet, ma classe est constituée d'élèves vivant dans un milieu rural, donc peu exposé aux violences urbaines et présentant une mixité très faible. Les réponses données à la question 5, « *Donne d'autres exemples de discriminations racistes, ou d'actes racistes, que tu as pu voir aux informations ou dans la vie quotidienne* » illustre ce fait mais aussi que les élèves restent peu informés des actualités. Il serait intéressant d'effectuer la même expérimentation dans une classe située dans un grand centre urbain et présentant une plus grande pluralité. Nous pourrions ainsi observer l'influence des regroupements dits « communautaires » sur l'identification des discriminations et sur leurs existences au sein même du groupe classe.

Concernant la période d'expérimentation, la progression du déroulement de la séquence a été stoppé par la pandémie du Covid-19 et du confinement qui en a découlé. La non réalisation de la séance débat aurait permis d'avoir des apports tout autres quant à l'analyse que nous pouvons faire et aurait été très enrichissante d'un point de vue pédagogique et personnel.

Je ne saurais cacher ma frustration de ne pas avoir pu terminer mon expérimentation selon mes prévisions.

Malgré cela, les trois séances qui ont pu être menées en classe sont satisfaisantes pour plusieurs raisons :

- Les élèves se sont appropriés le sujet immédiatement et ont été passionnés par l'album jeunesse « Le bus de Rosa » ;
- Les discussions dirigées qui en ont découlées de la lecture de l'album ont permis à chacun de pouvoir s'exprimer, même les « petits parleurs » ;
- Les idées qui ont émergé ont été très riches et les élèves avaient « soif » de la suite.

A la lecture des retours qui m'ont été adressés par les élèves, je remarque que l'influence des familles, comme nous l'avons vu dans la construction de l'enfant, joue un rôle primordial.

En effet, lors des trois séances en présentiel, j'ai toujours apporté beaucoup d'attention à mon niveau d'intervention et notamment au vocabulaire utilisé comme je l'ai précisé en amont. Or, certains mots ne sont apparus dans le vocabulaire de mes élèves qu'à partir du moment où le travail a été effectué à distance, au sein de la cellule familiale : le mot « différence » n'a jamais été utilisé en classe et est apparu dans la remise des travaux à distance. Nous pouvons également remarquer qu'il en est de même pour la production des affiches.

Deux des productions envoyées, illustrent que certains élèves confondent les discriminations raciales avec le harcèlement (Annexe 7 – Affiche d'Ambre) et la discrimination religieuse (Annexe 8 – Affiche d'Evan).

Il aurait été intéressant d'obtenir un plus grand nombre de productions plastiques afin de voir si cette confusion touche d'autres élèves. En ce sens, la séance débat, qui n'a pu être tenue du fait du confinement, aurait permis de discuter de ses points de confusion et de les gommer.

Concernant les productions de mes élèves, après m'en être entretenu avec eux, il apparaît que tous les élèves ont réalisé seuls leur affiche, sauf les deux mentionnées ci-dessus pour lesquelles les parents d'élèves sont intervenus afin de conseiller leurs enfants.

De même, le travail à distance n'a pas permis de mettre en exergue le pêle mêle (Annexe 3) en fin de séquence afin de valider ou d'invalider les propositions faites par les élèves à l'issue de la deuxième séance et d'observer la progression de leurs représentations sur cette définition.

La cellule familiale a donc un impact fort sur la construction des enfants et le travail sur la lutte contre les discriminations ne peut se cantonner à cette seule séquence. Il doit s'inscrire sur un temps long, dès le plus jeune âge, et proposer un travail de réflexion adapté à l'âge de l'enfant. Cette observation sur cette influence de l'adulte sur l'enfant est liée au fait que l'expérimentation a du être finalisée à distance et elle vient confirmer ce que j'ai appris de mes lectures sur le développement de l'enfant et sur le rôle de l'adulte.

Globalement, les élèves ont bien compris que les discriminations raciales sont une atteinte à la dignité de la personne et qu'elles ont un impact direct sur l'estime de soi chez la victime. De plus, ils ont également une conscience accrue sur le fait qu'un propos raciste n'est pas une opinion mais un délit, puni par la loi.

Bibliographie

Caillet, E. (2012). Le rôle des institutions culturelles patrimoniales dans l'éducation contre le racisme. In L. Thuram, *Pour l'égalité*, pp.131 à 138. Editions Autrement.

Chauvel, S. & Tenret, E. (2013). Quelles expériences de la discrimination à l'école ? Entre dénonciation du racisme et discours méritocratique. *Migrations Société* N° 147-148, pp 97 à 110. Centre d'information et d'études sur les migrations internationales.

Ben Ayed, C. (2011). Petites discriminations ordinaires : L'éducation, un espace à haut risque ? pp. 65 à 78. In *Le sociographe*, n° 34, janvier.

Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme (2017). *La lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie*. La documentation française.

Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme (2016). *La lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie*. La documentation française.

Cyrulnik, B. (2018). Combattre le racisme à l'école. Propos recueillis par Raphaël Roze, octobre 2018. p.9. Disponible sur : <http://www.licra.org/wp-content/uploads/2018/10/Articles-offerts-DDV-n674-Octobre-2018.pdf>.

Dhume, F. (2016). Comment l'antiracisme devint une « valeur de l'école ». pp. 47 à 53. In *L'école et les valeurs*. CNDP. HAL.

Dhume, F. (2015). Former sur les discriminations à l'école : l'enjeu d'un travail sur et avec les processus de dénégarion. In *Éducation à la diversité. Décalages, impensés, avancées*, L'Harmattan. HAL.

Dhume, F. (2011). Entre l'école et l'entreprise la discrimination ethno-raciale dans les stages : Une sociologie publique de l'ethnisation des frontières et de l'ordre scolaires. Thèse, université Aix-Marseille 1. HAL.

Diène, D. (2012). De la diversité au pluralisme. In L. Thuram, *Pour l'égalité*, pp.183 à 190. Editions Autrement.

Dilcrah (2020). Agir contre le racisme et l'antisémitisme. In Vademecum.

Duru-Bellat, M. (2006). Peut-on diminuer les inégalités sociales à l'école ? In Chapelle, G. & Meuret, D. *Améliorer l'école*. pp.25-36, 2006. PUF

Eddo-Lodge, R. (2018). *Le racisme est un problème de Blancs*. Editions Autrement.

Eduscol (2018). Programme du cycle 3 en vigueur à compter de la rentrée de l'année scolaire 2018-2019. Repéré à <https://eduscol.education.fr/pid34150/cycle-3-ecole-elementaire-college.html>.

Equipe Naître et Grandir (2016). Les enfants et les préjugés. Disponible sur : <https://naitreetgrandir.com/fr/etape/5-8-ans/comportement/fiche.aspx?doc=enfants-prejuges>.

Ferrérons, F. (2014). Les discriminations à l'école. Du déni à la lutte contre les discriminations. Mémoire de Master 2 Inégalités et Discriminations.

Fiche Eduscol. Agir contre le racisme et l'antisémitisme. Repéré à <https://eduscol.education.fr/cid46683/agir-contre-le-racisme-et-l-antisemitisme.html> le 22 janvier 2020.

Fiche Eduscol. La semaine d'éducation contre le racisme et l'antisémitisme. Repéré à <https://eduscol.education.fr/cid86337/semaine-contre-le-racisme-et-l-antisemitisme.html> le 6 avril 2020.

Galichet, F. (2007). Pratiquer la philosophie à l'école. 15 débats pour les enfants du cycle 2 au collège. Editions Milan.

Haddadi, N., Kamiejski, R., & G., Leplat. La socialisation : Préjugés & Stéréotypes. Laboratoire de Psychologie Sociale et Cognitive Université (L.A.P.S.C.O.) - Université Blaise Pascal – Clermont Ferrand. Disponible sur : <http://prejuges-stereotypes.net/espaceDocumentaire/haddadiSocialisationUniversitaire.pdf>

Harzoune, M. Messaoudi, S. (2012), *Vivons ensemble pour répondre aux questions des enfants sur l'immigration*, Albin Michel Jeunesse.

Lévi-Strauss, C. (1987). *Race et histoire*. Editions Denoël.

Lorcerie, F. (2010). L'école et la diversité : faits et décisions. pp 274 à 282. In L'école et la nation. Sous la direction de Falaize B., Heimberg, C., Loubes, O. ENS éditions.

Lorcerie, F. (2012). France : le rejet de l'interculturalisme. pp. 278 à 301. HAL.

Ministère de l'Education Nationale. (2010). *Rapport sur les discriminations scolaires*. Septembre.

Ministère de l'Education Nationale (2019). Bulletin officiel n°22 du 29 mai 2019. Circulaire de rentrée 2019. Repéré à https://www.education.gouv.fr/bo/19/Hebdo22/MENE1915810C.htm?cid_bo=142385.

Moro, M.R. (2012). Accueillir les enfants du monde. In L. Thuram, *Pour l'égalité*, pp.177 à 182. Editions Autrement.

Nimrod, (2008). *Rosa Parks : « Non à la discrimination raciale »*. Actes Sud Junior.

Pathou-Mathis, M. & Coppens, Y. (2012). Aux origines de la pluralité humaine. In L. Thuram, *Pour l'égalité*, pp.61 à 70. Editions Autrement.

Poiret, C. (2004). Lorcerie Françoise. L'école et le défi ethnique : Éducation et intégration. Pp. 209 à 210. Revue européenne des migrations internationales. Vol 20. N°1.

Réseau Canopé. Fiches Le racisme c'est pas sport. Disponible sur : <https://www.reseau-canope.fr/eduquer-contre-le-racisme-et-lantisemitisme.html>

Reynaud-Paligot, C. & Samba, C. (2012). Quand la science niait la pluralité du genre humain. In L. Thuram, *Pour l'égalité*, pp.71 à 78. Editions Autrement.

Sala-Molins, L. (2012). Du marronage à la diversité, de Louis XIII à Sarkozy. In L. Thuram, *Pour l'égalité*, pp.79 à 88. Edition Autrement.

Salama Pierre (2010). *Migrants et lutte contre les discriminations en Europe*. Strasbourg : Conseil de l'Europe.

Thibert, R. (2014à. Discriminations et inégalités à l'école. In *Dossier de veille de l'IFÉ*. n° 90.

Van Blyenburgh, N. Cultiver l'unité des humains, comprendre leur diversité. In L. Thuram, *Pour l'égalité*, pp.195 à 202. Editions Autrement.

Vergès, F. (2012). Ces héritages inattendus que nous ont légué les esclaves. In L. Thuram, *Pour l'égalité*, pp.139 à 146. Editions Autrement.

Vincent, J.D. (2014). Eloge du métissage. In L. Thuram, *Pour l'égalité*, pp.53 à 60. Editions Autrement.

Walter, H. (2012). Le long voyages des mots. In L. Thuram, *Pour l'égalité*, pp.115 à 122. Editions Autrement.

ANNEXES

Annexe 1 -Travail interdisciplinaire



Richard Depardon

« Voie ferrée devant l'entrée du camp »

1979



Arno Gisinger

Série Invent Arisiert

2000

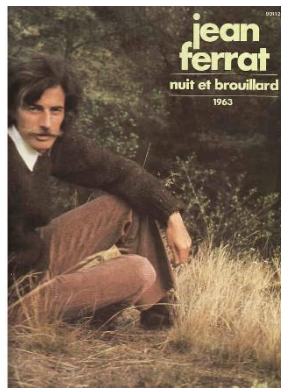


Tomi Ungerer
Otto

Tomi Ungerer

Otto

2007



Jean Ferrat - Nuit et brouillard – 1963



Rita Mitsouko – Le petit train – 1988



Le grenier de Sarah

Annexe 2 – Compréhension du texte par les élèves recueillis sur le Paperboard

Que pensez-vous du "NON"
de Rosa Parks ?

- elle a bien fait
- elle est courageuse / à sa communauté
- Tout le monde est pareil
- Pas le droit de mettre des personnes de côté.
- Pas les mêmes droits.
- Nous avons tous les mêmes droits même avec couleurs de peau ≠
- Pas d'amis d'autres couleurs

SINON LA ON NE SERAIT PAS EGAUX

REACTION EN CHAÎNE

Et des moyens de protestations
de la communauté "noire" ?

- ils ont eu raison / le droit parce que le racisme s'est pas bien.
- ils ont suivi quelqu'un qui a fait une chose de juste
- pour que cela s'arrête
- bien mais pas pratique
- ils ont montré qu'ils ne sont pas faibles
- protestation pacifique.

Pourquoi le grand-père se sent-il un
moins que rien face à Rosa ?

- il n'a rien fait / rien dit
- il n'a pas su dire non.
- il avait peur des blancs
- il aurait dû le faire
- pas de médaille
- se sacrifier pour la bonne cause
- pas assez courageux

Qu'est-ce que la visite au musée
a permis de faire au grand-père ?

- pour montrer qu'il ne faut se laisser faire / savoir dire non.
- sortir ce qu'il a au fond de lui
- pour ne pas faire la même erreur
- ça pousse à réfléchir
- pour lui parler de son histoire

HERITAGE

Et pour Ben ?

- trouver que son grand-père n'est pas courageux.
- chances car meilleures conditions de vie.
- il est quand même fier.
- il a appris quelque chose qui pourrait se répéter.
- pour ne pas aller en prison.
- il a protesté après.

NE PAS RATER SON B...
DANS SAV...

systeme au debut de sup 20 - 2000

Cette histoire vous en rappelle-t-elle
une autre ?

NELSON

MANDELA

↳ AF. SUP

↳ LUTTE CONTRE APARTHEID

↳ PRISON ⇒ 27 ANS

↳ ELU PRESIDENT

Annexe 3 – Pêle mêle sur la définition des discriminations raciales

Les
discriminations
raciales

discrimination = rabaissement
= décrire
= harcèlement
= assassin
= différences des personnes
= racisme
= national
= désintégrer (casser)
= harcèlement sur religion

raciales :

- couleurs de peau / cheveux
+ formes
- religion
- corporel / façon de s'habiller
- racisme / races
- raser
- harcèlement / internet
- se moquer d'un nom de famille
- menaces de mort
- origines.

Annexe 4 – Questionnaire sur Nikan le plumigène

Fiche – Discriminations raciales

1 - Regarde les cinq vidéos :

<https://lesfondamentaux.reseau-canope.fr/discipline/instruction-civique-histoire-geographie/respecter-autrui.html>

2 - Essayer de comprendre la situation, les personnages, l'action :

- Qui est concerné ?
- Que se passe-t-il ?
- Où cela se passe-t-il ?
- Pourquoi Nikan rapetisse et pourquoi il reprend sa taille normale ?
- Que veut dénoncer l'animation ?

3 - Comment l'équipe des Chaussettes vertes s'engage-t-elle pour combattre le racisme ?

4 - En quelques lignes, expliquez ce qu'est un propos raciste. Comment peut-il se diffuser ? Comment est-il sanctionné ?

|

5 – Connais-tu des personnes « célèbres » qui se sont engagées dans la lutte contre le racisme (et que nous avons vu en classe pour certaines) ?

6 – Donne d'autres exemples de discriminations racistes, ou d'actes racistes, que tu as pu voir aux informations ou dans la vie quotidienne.

Annexe 5 – Exemples d’affiches réalisées par les élèves



Affiche réalisée par Louis (CM2)



Affiche réalisée par Mateo (CM1)



Affiche réalisée par Ethan (CM1)



Affiche réalisée par Chiara (CM2)



Affiche réalisée par Mélina (CM2)

Annexe 6 – Affiche sur les discriminations par Ambre



Annexe 7 – Affiche sur les discriminations réalisée par Evan



Année universitaire 2019-2020

Diplôme universitaire *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation*

Mention Premier degré

Titre de l'écrit scientifique réflexif : Comment sensibiliser les élèves aux discriminations raciales

Auteur : Olivier SAVEY

Résumé :

Former le futur citoyen est l'un des objectifs de l'Ecole républicaine. C'est dans cette orientation que s'insère notre travail sur cette séquence dont le but est de proposer une réflexion sur les moyens à mettre en oeuvre afin de sensibiliser les élèves sur la question des discriminations raciales dans un travail interdisciplinaire. L'utilisation d'un album jeunesse est une des clefs d'entrée dans ce sujet permettant d'adapter le discours à l'âge et à la maturité des élèves pour ensuite s'orienter vers une discussion dont la clef de voûte est la tenue d'un débat sur le racisme. Cette discussion permet aux élèves d'exprimer leurs représentations et, à l'enseignant, de les aider à les corriger quand elles sont erronées. Cette validation, par le biais de la réalisation d'une affiche, permet de vérifier que les élèves ont bien assimilé ce qu'est une discrimination raciale et qu'ils sont en mesure de la différencier du harcèlement. Globalement, les élèves ont bien compris la notion visée mais, avec la mise en place d'un travail à distance du fait du confinement, nous observons que l'influence des parents se fait sentir dans la réalisation des affiches et conduit à des erreurs d'interprétations.

Mots clés : éducation morale et civique, Cycle 3, CM1, CM2, discrimination raciale, racisme.

Summary :

Training the future citizen is one of the objectives of the Republican School. It is in this orientation that our work on this sequence is inserted, the aim of which is to offer a reflection on the means to be implemented in order to make students aware of the issue of racial discrimination in interdisciplinary work. The use of a youth album is one of the keys to entry into this subject, allowing the speech to be adapted to the age and maturity of the students, and then to move towards a discussion, the keystone of which is the outfit. of a debate on racism. This discussion allows students to express their representations and to the teacher to help them correct them when they are wrong. This validation, through the creation of a poster, makes it possible to verify that the students have assimilated what racial discrimination is and that they are able to differentiate it from harassment. Overall, the students understood the concept well, but with the introduction of remote work due to the confinement, we observe that the influence of parents is felt in the making of the posters and leads to interpretations.

Key words : moral and civic education, cycle 3, CM1, CM2, racial discrimination, racism